# Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

#### Formation certifiante

#### **Objectifs**

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne. - Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation - Définir les investissements nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement. - Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement. - Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales, élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet - Construire son prévisionnel de trésorerie à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet - Analyser son prévisionnel global au regard de ses objectifs de départ, de ses besoins privés, des contraintes de la ferme dans son environnement et des principes de l'agriculture paysanne, pour valider le dimensionnement initial ou mieux l'adapter aux aspirations du porteur de projet.

#### **Enjeux**

La maîtrise de sa stratégie et des prises de décision sur sa ferme implique que le·la paysan·ne puisse conserver son autonomie, y compris dans la gestion de son budget. La vivabilité de son projet étant aussi primordiale, le·la futur·e paysan·ne doit penser à l'organisation de son travail, en termes de temps passé notamment, en lien avec les éléments économiques qui en résultent.

#### Pré-requis

#### Contenu

J1:

- Tour de table et recueil des besoins des stagiaires
- Savoir évaluer ses besoins privés
- Savoir établir un plan de financement : questionner ses besoins en investissements et sa capacité financière
- Rappel sur les statuts sociaux, juridiques et fiscaux et clarification de sa situation personnelle
- J2 : Comprendre l'outil de système de production
- Poser son système technique
- Savoir faire un plan de trésorerie prévisionnel mensuel
- J3 : Savoir faire un compte de résultat et analyser les facteurs de rentabilité
- Comprendre la TVA et calculer l'intérêt d'y être assujetti.e ou pas
- ${\sf J4}$  : Connaître les obligations administratives avant et après l'installation
- réaliser un diagnostic technico-économique
- Définir un plan d'action

#### Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Ariège

**Durée de la formation** 4 jour(s) **Date limite d'inscription** 13/01/2023

#### **Tarifs**

Adhérent 896€
Non adhérent 916€
gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA
Formation prise en charge par le CPF et
le Pole Emploi pour les porteurs de
projet. Nous contacter pour plus
d'informations

#### Plus de renseignements

Maxime Moine adear.09@orange.fr ADEAR Ariège ADEAR 09 32 Av du Général de Gaulle 09000 Foix 06.70.04.55.30

Pour s'inscrire, contactez-nous par mail, par tél ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

Taux de satisfaction: 92%%

Repas du midi partagé et tiré du sac .

Modalités d'accès : Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

## Modalité d'enseignement

présentiel

#### Méthodes et moyens pédagogiques

La formation se composera de séances en salle avec présentation théorique dynamique par support numérique et paper-board, tours de table, échanges entre les participants, travail en sous-groupes. Documents repère remis aux stagiaires.

#### Moyens matériels

Projections via vidéoprojecteur Travail sur paperboard avec feutres Travail sur support de formation

#### Modalités d'évaluation des acquis

Les capacités acquises par les stagiaires seront évaluées au travers d'un bilan oral réalisé à la fin du stage. Une grille d'auto-évaluation des acquis sera également délivrée aux stagiaires à l'issue de la formation. En parallèle, et afin d'obtenir la

certification, un dossier d'évaluation du candidat sera demandé, à remettre au formateur au plus tard 1 mois après la fin de la formation. Sur la base d'outils fournis par l'organisme (trame de présentation du projet et tableur informatique), il comprendra : • un descriptif du projet, • un plan de financement prévisionnel sur 3 ans, • un compte de résultat prévisionnel sur 3 ans, • un plan prévisionnel de trésorerie sur 1 an au moins.

#### Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

Formation portée par l'ARDEAR Occitanie

N°OF: 91 30 02 803 30

#### Références qualités

qualicert

#### Dates, lieux et intervenants

06 févr 2023 Adear 09 32 Avenue du général de Gaulle 09000 Foix 09:30 - 17:30 (7hrs)

09 févr 2023 Adear 09 32 Avenue du général de Gaulle

09:30 - 17:30 (7hrs) 09000 Foix

13 févr 2023 Adear 09 32 Avenue du général de Gaulle

09000 Foix 09:30 - 17:30 (7hrs)

14 févr 2023 Adear 09 32 Avenue du général de Gaulle 09:30 - 17:30 (7hrs)

09000 Foix

Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices ADEAR

Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices

Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices

Claire Faure et Mireille Millet, accompagnatrices

ADEAR

#### Financeur(s)





#### Co-organisateur(s)

## LES ADEAR

### **Bulletin d'inscription**

Nom	Prenom
Adresse	
Courriel	
Téléphone	_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à